

0490029R
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE CAMILLE CLAUDEL
6 RUE DE L AULNAYE
49370 VAL D ERDRE AUXENCE
Tel : 0241774237

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : répartition des IMP

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 5
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 19
Quorum : 10
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 07/09/2017
Réuni le : 21/09/2017
Sous la présidence de : Gilles Chanal
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la répartition des IMP proposée par le chef d'établissement pour l'année 2017-2018.

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration adopte la répartition des IMP proposée par le chef d'établissement pour l'année 2017-2018.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0